



## Les organisations patronales

### *s'engagent sur la qualité des stages en entreprises*

Lors de la dernière conférence de l'OSMIP (Observatoire des stages, des métiers et de l'insertion professionnelle), le 21 mai dernier, l'UEVE a signé un protocole d'accord visant à renforcer la qualité des stages de ses étudiants dans les entreprises. Les 4 présidents départementaux cosignataires de ce protocole ont tenu à être présents ce jour-là : Thomas Chaudron du MEDEF (Mouvement des Entreprises de France), Olivier Boudon de la CGPME (Confédération Générale Petites et Moyennes Entreprises), Joseph Nouvellon des EDC (Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens), et William Coitou du CJD (Centre des Jeunes Dirigeants). Ils ont pris 10 engagements, au nom de leur organisation, renforçant le lien université-entreprise, notamment s'agissant de la conformité des missions proposées au stagiaire avec son projet professionnel et du suivi de l'étudiant par un tuteur professionnel, durant la période de son stage. Parallèlement, l'université s'est engagée à adapter ses formations aux attentes du monde professionnel et des secteurs d'activité des entreprises d'accueil. L'établissement poursuit ainsi son engagement pour renforcer l'insertion professionnelle des diplômés, impulsé par la création en 2007 d'une Plateforme d'Accès à l'Emploi (PAE).



Richard Messina, Président de l'université et Christiane Camus, responsable de la PAE, entourés des représentants départementaux des organisations patronales interprofessionnelles, lors de la signature du protocole.

